



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides : baisse sensible des ventes en 2019**

Paris, le 30 juin 2020

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire et Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'étaient engagés en début d'année à publier d'ici fin juin les quantités totales de substances actives de produits phytosanitaires vendus en 2019. Conformément à cet engagement de transparence, les données provisoires sont mises en ligne ce jour.

Ces données provisoires permettent de constater les premiers effets des mesures engagées par le Gouvernement depuis 2018 afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, en commençant par les produits les plus dangereux pour la santé ou l'environnement :

- Les quantités totales de **substances actives** vendues en usages agricoles, hors produits de biocontrôle, **diminuent de 44%** entre 2018 et 2019 (-28 078 tonnes), après avoir augmenté de 18% entre 2017 et 2018 (+11 870 tonnes) ;
- Les quantités totales de **produits les plus préoccupants** vendus (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques - CMR) **diminuent de plus de 50%** en 2019 par rapport à 2018 ;
- Les quantités de **glyphosate** vendues **diminuent de 35%** (-3358 tonnes) entre 2018 et 2019 après avoir augmenté de +11% (+ 999 tonnes) entre 2017 et 2018 ;
- La part relative des produits de biocontrôle continue à augmenter, ce qui illustre une **substitution progressive et continue** des substances les plus dangereuses par ces produits.

Ces évolutions à la baisse compensent totalement l'augmentation des ventes en 2018, intervenue juste avant la hausse de la redevance pour pollution diffuse intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ainsi, on constate également une diminution de la moyenne triennale.

Ces données provisoires sont issues des déclarations des distributeurs de produits phytopharmaceutiques, réalisées au titre de la redevance pour pollutions diffuses. Elles seront consolidées d'ici la fin de l'année, notamment pour affiner la décomposition de ces évolutions à la baisse entre les différents usages (herbicide, fongicide, insecticide), les types de produits (CMR, biocontrôle), et complétés par d'autres indicateurs.

Conformément à son engagement de transparence, le Gouvernement met ces données à disposition du public sur le site <https://glyphosate.gouv.fr/> » et via un outil de visualisation géographique accessible à l'adresse suivante : [http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/produits\\_phytopharmaceutiques](http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/produits_phytopharmaceutiques).

Il sera actualisé prochainement avec les données des ventes de l'année 2019.

**Pour en savoir plus :**

<https://agriculture.gouv.fr/plan-dactions-sur-les-produits-phytopharmaceutiques-et-une-agriculture-moins-dependante-aux>

<https://glyphosate.gouv.fr/>

[http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/produits\\_phytopharmaceutiques](http://dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/produits_phytopharmaceutiques)

## **Contacts presse**

**Service presse d'Élisabeth Borne,  
ministre de la Transition écologique et solidaire :**

Tél : 01 40 81 18 07

**Mél : [presse@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:presse@ecologique-solidaire.gouv.fr)**

**Service presse de Didier Guillaume,  
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Tél : 01 49 55 59 74

**Mél : [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)**